



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

RETURN BIDS TO:

**Parks Canada Agency - Bid Receiving Unit
111 Water Street East
Cornwall ON K6H 6S3**

Fax: 1-877-558-2349

**QUESTIONS ET
RÉPONSES #3 À:**

**DEMANDE DE PROPOSITION
REQUEST FOR PROPOSAL**

Proposal to: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred or attached hereto, the supplies and services listed herein or on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Title-Sujet	
Services d'expert-conseil en architecture et génie pour la réfection de la route du lac Cyprus	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P300-15-5853	Date 22 avril 2016
GETS Reference No. — N° de référence de SEAG 5P300-15-5853	
Client Reference No. — N° de référence du client N/A	
Solicitation Closes L'invitation prend fin —	Time Zone Fuseau horaire -
at — à 2:00 PM on — le 9 mai 2016	Heure avancée de l'Est (HAE)
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :	
Annie Roy (annie.roy@pc.gc.ca)	
Telephone No. - No de téléphone 613-938-5752	Fax No. — N° de FAX:
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :	
Agence Parcs Canada Parc National de la Péninsule de Bruce Tobermory, On	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :	
Telephone No. - N° de telephone : Facsimile No. - N° de télécopieur : Email address — Courriel :	
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
_____	_____
Name/Nom	Title/Titre
_____	_____
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES # 3

LES QUESTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ POSÉES PAR UN OU DES ENTREPRENEURS. POUR VOTRE INFORMATION, VOICI LES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Q n° 1)

L'article 3 à la page 29 du document de soumission présente une répartition des heures devant être prises en considération pour les articles à prix unitaire relatifs à l'administration du contrat. Nous aimerions savoir s'il est prévu que toutes les heures consacrées à l'administration du contrat, à l'inspection et à la fermeture du dossier contractuel mentionnées (384 heures au total) comprennent la révision de toutes les soumissions, les inspections sur place, l'examen des dessins d'atelier, les examens de sécurité, la production de rapports, l'examen des demandes de remboursement périodiques des entrepreneurs, la résolution de conflits, la rédaction d'AMP et d'autorisations de modification, la préparation de certificats, la préparation de plans « conformes à l'exécution », l'examen des garanties, la mise en service ainsi que la production du rapport de clôture ?

R n° 1)

Oui il est entendu que parfois, pendant la durée du contrat, la charge de travail sera beaucoup plus importante qu'il ne l'est stipulé dans la moyenne hebdomadaire. La répartition des heures a été fournie en guise de guide afin de permettre un processus d'appel d'offres équitable et est jugée raisonnable en tant que moyenne étant donné la faible charge de travail anticipée dans les exigences susmentionnées. Advenant que la charge de travail requise soit supérieure aux heures mentionnées, et que de la documentation relative à cette charge de travail supplémentaire soit fournie, le contrat de l'expert-conseil sera modifié. Le prix unitaire pour l'administration du contrat doit tenir compte de tous les déboursements y compris le temps de déplacement du personnel (lorsque supérieur à la moyenne hebdomadaire mentionnée).

Q n° 2)

Est-ce que des documents contractuels (plans « pour fins de construction » et un document comprenant le contrat exécuté, les spécifications techniques et les addendas) doivent être préparés et présentés à l'entrepreneur avant que ne débutent les travaux de construction ?

R n° 2)

Oui, un exemplaire pour l'entrepreneur et un exemplaire pour Parcs Canada. L'expert-conseil devrait également en avoir un exemplaire lorsqu'il est sur place.